



Saint-Denis, le 02 février 2016,

L'intersyndicale de La Réunion

A

Mesdames et Messieurs les Députés de La Réunion
Messieurs les Sénateurs de La Réunion

Objet : Institut de Formation aux Carrières Administratives, Sanitaires et Sociales (IFCASS) de Dieppe.

Mesdames et Messieurs les Députés de La Réunion
Messieurs les Sénateurs de La Réunion

Fondé en 1959, l'Institut de Formation aux Carrières Administratives, Sanitaires et Sociales (IFCASS) de Dieppe est depuis 1997 un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dont la mission générale est de dispenser une formation en vue de préparer aux différents concours des trois fonctions publiques (Etat, Collectivités territoriales et Hôpitaux) et aux carrières du domaine sanitaire et social.

Dans ce cadre, il a pour objet d'assurer en priorité la formation de jeunes originaires d'Outre-mer résidant dans leur département ou territoire d'origine (75% des élèves sont ultramarins).

Les membres fondateurs du GIP sont le ministère chargé de l'Outre-mer, la ville de Dieppe, le Centre hospitalier de Dieppe et l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM).

Depuis des années des centaines de jeunes réunionnais d'origine modeste ont pu bénéficier de ces formations avec des résultats extrêmement probants : 80% de réussite et d'accès à l'emploi. Cette année encore 88 jeunes réunionnais sont inscrits dans cette scolarité. C'est un grand pas dans l'insertion sociale pour ces jeunes, et aussi un petit pas dans la lutte contre le chômage des jeunes à La Réunion.

En 2011 le Ministère des affaires sociales a décidé de supprimer sa subvention de 1,6 millions d'euros, soit la moitié du budget de l'institut. Depuis, chaque année, l'épée de Damoclès est au-dessus de la tête de l'IFCASS, qui survit en puisant dans ses réserves. Pour 2016 il ne reste que 3 mois de trésorerie et selon les représentants du personnel « cette fois ça sent vraiment la fin ».

Alors que le Président de la République annonce un plan de 1 milliard d'euros sur l'emploi et la formation notamment des jeunes, son gouvernement va-t-il laisser périliter, faute de subventions, un établissement de formation réputé et unique en France.

Les dernières annonces de la Ministre des Outre-mer, en date du vendredi 22 janvier 2016 et faisant suite à la mobilisation des personnels et élèves de l'établissement, ainsi que de la mairie de Dieppe, sont inquiétantes : La rentrée 2016 sera assurée ainsi que les formations jusqu'à juin 2017. Ensuite l'avenir n'est pas garanti. Le financement du Ministère des Outre-mer, s'il donne une bouffée d'oxygène, sera assorti de contreparties mais rien n'est encore précisé. Pour l'IFCASS l'avenir est sombre.

L'intersyndicale de La Réunion vous demande de bien vouloir mettre en œuvre tous les moyens afférents à votre mandat de parlementaire auprès du Gouvernement pour pérenniser la mission historique de l'IFCASS de Dieppe, en lui attribuant définitivement les moyens financiers de fonctionner dans la plus grande sérénité. De nombreux réunionnais y ont trouvé la réussite et l'intégration sociale grâce à l'excellence des formations prodiguées par cet établissement. Ne laissons pas se fermer une à une les portes de l'espoir.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Députés de La Réunion, Messieurs les Sénateurs de La Réunion, l'expression de nos sincères salutations.

L'intersyndicale de La Réunion

Jean-Pierre Rivière
CFDT

Paul Junot
CFTC

Eric Marguerite
FO

Ivan Hoarau
CGTR

Marie-Hélène Dor
FSU

Pascal Valiamin
Solidaires

Eric Chavriacouty
UNSA